



REPUBLICQUE FRANÇAISE  
-----  
DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE  
-----  
VILLE DE TRILPORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SESSION ORDINAIRE  
Séance du 29 septembre 2020

**N°2020/63 : FACTURATION D'INTERVENTION DES AGENTS COMMUNAUX  
SUITE AU SINISTRE DU 24/07/2020**

*L'an deux mille vingt le 29 septembre à 20H00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Trilport, se sont réunis salle Saint-Exupéry, sur une convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 18 septembre 2020*

**Etaient présents : 21**

Mesdames, messieurs, Jean-Michel MORER, Michel EBERHART, Françoise VASSELON, Joaquim DA CRUZ, Annick PANE, Gérard MORAUX, Manuel MEZE, Laure SEVAT, Carole CARDOSO, Denise GONON, Luc AVELINE, Iphigénie ANGEBAULT, Séverine HEBERT, Azdine RAMDAN, Ange AMBROSIO, Jocelyne SERDOS, Geneviève CAIN, Cécile LAROYE, Francine BERTHAUX, Sébastien LASCOURREGES, Jonathan LOZACH

**Pouvoirs : 5**

Monsieur Eric KRAEMER à madame Geneviève CAIN, madame Birgit SHRUFER à madame Denise GONON, madame Fathia BEN MABROUK à madame Carole CARDOSO, monsieur Stide MARQUEZ à monsieur Manuel MEZE, monsieur Camille FASSI à monsieur Michel EBERHART,

**Absents excusés : 3**

Messieurs Serge MAGLIOZZI, Philippe RIERA et madame Typhaine TOKPAN,

Michel EBERHART a été élu secrétaire de séance

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**VU** l'avis de la commission services aux citoyens, administration générale, finances et intercommunalité du 16 septembre 2020,

**ENTENDU** l'exposé de Monsieur le Maire,

**APRES** en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE**

**DECIDE** de facturer à la société MAISONS PIERRE les frais d'intervention des agents communaux suite au sinistre intervenu sur la commune le 24 juillet 2020 selon le tableau ci-dessous.

Accusé de réception en préfecture  
077-217704758-20200929-2020-63-DE  
Date de télétransmission : 02/10/2020  
Date de réception préfecture : 02/10/2020

AGENTS	HEURE(S) PAR AGENT	TAUX HORAIRE	TOTAL
3	2	16.38	98.28
1	1	38.46	38.46
		TOTAL	136.74

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.  
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
Document déposé à la Sous-Préfecture de MEAUX  
Le  
Publié le  
ACTE RENDU EXECUTOIRE  
(Art. L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Maire,  
Jean-Michel MORER

